

Commission Départementale « Jeunes »

Règlement du CIRCUIT Départemental Jeunes (CDJ) du COMITE 75 Saison 2021/2022

Responsable : Sofian SLIMANI et Karine BE
Version 1 (09/09/2021)

Glossaire

CDJ	Circuit Départemental Jeunes
LIFB	Ligue Ile-de-France de Badminton
FFBaD	Fédération Française de Badminton
CJ75	Commission Jeunes du Comité de badminton de Paris
JA	Juge-Arbitre
GEO	Gestion et Organisation de Compétitions
Poona	Base logicielle Fédérale
Badnet	Logiciel de Gestion des Compétitions

Objectif

L'objectif principal du CDJ est d'apporter une première offre de pratique compétitive de proximité (territoire départemental) pour les jeunes pratiquants des clubs parisiens affiliés à la FFBaD. Il s'agit bien là d'un outil de développement essentiel à la fidélisation et la progression des jeunes sur le département. La fréquence de ces étapes CDJ doit être la plus haute possible. Le niveau global doit se situer entre « débutant débrouillé » jusqu'à un premier niveau régional (CRJ).

Au terme de la saison, le Comité 75 récompensera les meilleurs joueurs (et joueuses) de chaque catégorie, ainsi que les meilleurs clubs.

Organisation

Le CDJ est composé de 4 à 7 étapes. L'organisation de chaque tournoi du CDJ est déléguée à un club. Celui-ci s'occupe alors intégralement de son organisation et doit proposer au minimum 3 catégories (Poussin et Benjamin de préférence, mais aussi Minime, Cadet).

Les compétitions sont conjointement organisées par :

- Le Comité 75, qui :
 - Définit un calendrier des dates des étapes du CDJ sur toute la saison
 - Fournit un modèle de règlement « tournoi »
 - Apporte la logistique de diffusion des informations par le biais de son site Internet (informations, plaquette et règlement, convocations préalablement communiquées par le club organisateur)
 - Fournit aux clubs organisateurs les récompenses officielles (médailles),
 - Apporte aux clubs organisateurs en fin de saison une dotation en volants proportionnelle aux nombres de catégories engagées (âge et genre) du tournoi, avec le barème suivant :

Poussines	Poussins	Benjamines	Benjamins	Minimettes	Minimes	Cadettes	Cadets
3 tubes	2 tubes	3 tubes	2 tubes	2 tubes	1 tube	2 tubes	1 tube

- Les clubs, qui :
 - Centralisent et perçoivent les inscriptions et leurs montants
 - Elaborent la plaquette et le règlement (à partir du modèle de règlement, avec validation du JA)
 - Accueillent les étapes et mettent à disposition leurs tracés, poteaux et filets
 - Mettent en place une buvette (facultative mais fortement conseillée)
 - Mettent à disposition un Juge-Arbitre et un GEO pour la gestion et l'organisation de la table de marque (en cas d'absence de JA, l'étape du CDJ passera sous la forme de « CDJ Promobad »)
 - Fournissent des récompenses supplémentaires (facultatif).

En cas de plusieurs clubs organisateurs pour une étape, les frais et les bénéfices sont partagés équitablement.

C'est le Comité 75 (agent de développement) qui effectue la déclaration de la compétition sur Poona, en fonction des directives du club. Le responsable GEO du tournoi CDJ du club organisateur doit donc prendre contact auprès du Comité 75 avec un dossier complet (date, salle, JA ou Promobad, Horaires, Buvette ou non, catégories, etc.) afin de pouvoir faire la déclaration.

Inscriptions

Catégories et Licences

Le CDJ s'adresse aux catégories d'âges suivantes (garçons et filles) :

- Poussins (Minibads acceptés)
- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Juniors (ne comptent pas dans les 3 catégories minimum demandées)

Tout joueur sur un tournoi doit :

- Être licencié dans un club de Paris, affilié à la FFBA, au jour du tirage au sort.
- Être en possession de leur licence « joueur » qu'ils devront pouvoir présenter le jour de la compétition
- Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire le jour de la compétition.

Règlement

Les dirigeants des clubs participants s'engagent à respecter le présent règlement et à le porter à la connaissance de tous les joueurs (et parents) inscrits par leur soin. Tout joueur contrevenant à ce règlement s'expose à des mesures de la part du JA ou du Comité 75.

Comité Départemental de Badminton de Paris

Chaque étape du CDJ se déroule selon les règles de la FFBA D, les dispositions particulières de la LIFB (se référer au Règlement Général des Compétitions – RGC et du Guide de la LIFB). Le comptage des points se déroule selon les règles de la FFBA D en vigueur (2 sets gagnants de 21 points). Pour les Minibad et Poussins, les matchs se déroulent sur terrain adapté : filet à 1,374m et couloirs de fonds non utilisés.

Pour les étapes de CDJ de type « Promobad », des variables seront autorisées (comptage de points différent par exemple) sous réserve de validation du règlement du tournoi par la Commission jeune du 75.

Règlement particulier

Chaque organisateur délégué établira un règlement particulier faisant référence à ce règlement, et précisant notamment les catégories invitées à participer, les tarifs, les dates, ...

Frais d'inscription

Le tarif des frais d'engagement est fixé par le club organisateur (autour de 5/6€ par joueur et par tableau) et sera à régler au moment de l'inscription. Un club qui n'aurait pas réglé les inscriptions d'une étape du CDJ verra ses joueurs désinscrits lors du tirage de l'étape CDJ suivante.

En raison de la capacité d'accueil des gymnases hôtes et de l'amplitude horaire, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

Admission des joueurs / Niveaux

Le CDJ n'impose aucun classement minimum requis.

Les « Non-Compétiteurs (NC) » sont autorisés à jouer. Le sur-classement est autorisé, dans la catégorie d'âge supérieure (y compris pour les Minibad). Le Club doit s'assurer que le joueur a le niveau pour le faire et éviter les erreurs d'inscriptions.

Les joueurs ne peuvent être inscrits que dans une seule et même catégorie d'âge pour une même étape du CDJ, toutes disciplines confondues.

L'inscription d'un joueur ne peut se faire que par le Responsable Jeunes (ou faisant fonction) de son Club d'appartenance, suivant les modalités d'inscriptions transmises par le règlement du tournoi. Aucune inscription individuelle ne sera prise en compte.

Pour chaque catégorie, le club organisateur doit toujours proposer la compétition dans 2 divisions (Excellence et Honneur). Cependant, si le nombre de participants dans une division est insuffisant (inférieur à 4 pour les garçons, et inférieur à 3 pour les filles), l'organisateur a la possibilité de regrouper lesdites divisions et donc de n'en proposer qu'une seule.

En dehors de la catégorie poussine (une seule division), il est préconisé la répartition suivante :

Honneur : NC-P12-P11

Excellence : P10-D9-D8-D7

Comité Départemental de Badminton de Paris

Si en catégorie Poussin le nombre d'inscrits à une étape dépasse 16 joueurs, il est autorisé à créer 2 divisions, dont la division « Excellence » comprendra les 12 poussins les mieux classés du Département.

Joueurs non-admis :

- Tout joueur sélectionné en simple sur un Circuit National Jeunes (CNJ) ne pourra être admis sur une étape du CDJ

Déroulement

Dans la mesure du possible, la compétition se déroule en poules de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule et se poursuit par des tableaux à élimination directe. Les tableaux sont établis par l'organisateur, en collaboration avec le JA. Les têtes de série des différentes étapes sont désignées suivant leur C.P.P.H au jour du tirage au sort, à savoir 9 jours minimum avant le premier jour de la compétition.

Jours et Horaires

Les étapes CDJ ou « CDJ Promobad » se déroulent sur un minimum de 3 terrains du samedi 8h au dimanche 19h (environ). Libre aux organisateurs de faire un tournoi sur 1 ou 2 jours.

Une étape « CDJ Promobad » doit se dérouler sur un minimum de 4h consécutives et une étape CDJ sur un minimum d'une journée.

Chaque tableau commence et se termine le même jour.

Les catégories Cadet et Junior ne pourront débiter une compétition qu'après 13h le samedi (afin de respecter les horaires scolaires des lycéens).

Arbitrage

Les matches s'effectuent principalement en auto-arbitrage. Les joueurs doivent donc savoir compter les points. Pour les petites catégories (poussins et benjamins), il sera possible de nommer un « scoreur » pour compter les points.

Volants

Les volants en plumes sont obligatoires (sauf pour les matchs entre deux joueurs NC où les volants plastiques sont autorisés) et sont à la charge des joueurs qui doivent en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition. L'organisateur doit prévoir des volants plume et plastique à la vente sur le lieu de compétition. L'organisateur peut, s'il le désire, fournir les volants (pour les finales par exemple) selon le règlement particulier du tournoi.

Accompagnateurs et coaching

Les joueurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un responsable majeur nommé par leur club. Le nom ainsi que les coordonnées de ce responsable doivent figurer sur la fiche d'inscription du club. Le responsable désigné doit être présent impérativement durant toute la compétition, tant que ses joueurs sont en lice, ou prévoir un remplaçant dont il communiquera le nom au responsable de la table de marque s'il doit s'absenter. Tout manquement sera consigné dans le rapport du JA et remonté à la CJ75 qui décidera de la suite à donner (avertissement ou sanction).

Dans un souci d'équité et développement de l'autonomie des joueurs, le coaching (2 personnes maximum) n'est autorisé qu'à la pause de milieu de set (11 pts) et à la fin du set.

Les coachs doivent porter un survêtement ou un pantalon sur le plateau de jeu. Les shorts et bermudas ne seront pas autorisés.

Les appareils électroniques, à l'exception de ceux sur trépieds, ne sont pas autorisés sur les chaises des coachs.

Tenues

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue correcte sur le terrain (voir circulaire « tenues vestimentaires et publicités » de la FFBaD). Pour rappel, Les pantacourts et bas de survêtement ne sont pas autorisés en matchs. Le JA est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur se présente avec une tenue non conforme et ne la modifie pas.

Affichage

Les tableaux, le planning horaire, les résultats progressifs de la compétition, le présent règlement, ainsi que les règlements des forfaits et des tenues doivent être affichés dans le gymnase durant toute la durée de la compétition.

Récompenses du Tournoi

A chaque tournoi, le responsable du club hôte, ou son délégué, procédera à la remise des récompenses aux vainqueurs et finalistes de chaque catégorie et de chaque division.

Réclamation

En cas de réclamation, un courriel avec accusé de réception doit être envoyé au responsable « compétitions » au responsable de la CJ75.

Cette réclamation doit être formulée par l'accompagnateur du club avec un rapport circonstancié.

Aucune caution financière n'est exigée.

Forfaits

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait ultérieurement indisponible doit impérativement avertir l'organisateur au plus tard la veille de la date du tirage au sort. S'il en fait état auprès de l'organisateur dans ce délai, il est dispensé des formalités prévues ci-dessous. Son inscription n'est alors pas comptabilisée financièrement.

Les Joueurs doivent connaître les sanctions encourues pour un joueur déclarant forfait après la date de tirage au sort. Ils doivent prévenir dès que possible l'organisateur du tournoi de leur non-participation.

Tout Joueur doit envoyer le justificatif attestant de la raison de son absence en suivant la procédure de gestion des forfaits et des sanctions définies par le Comité 75 (à partir de celui de la LIFB), disponible sur le site Internet de la LIFB.

En cas de non-envoi à la LIFB, le joueur encourt des sanctions sportives (suspension).

Pour tout forfait non justifié, même en cas de compétition Promobad, une amende de 20€ sera demandée au Club du Joueur.

Récompenses du Circuit CDJ

A condition qu'il y ait eu au moins trois tournois incluant la division et la catégorie concernées, le Comité 75 récompensera les 2 premiers de chaque division dans chaque catégorie d'âge - filles et garçons - à la fin de la saison. Le classement se fera en fonctions des points acquis lors de toutes les étapes du CDJ selon la méthode de comptabilisation des points décrite ci-dessous.

De même, le Comité 75 désignera et récompensera les 3 meilleurs clubs du Circuit en fonction des points acquis par l'ensemble des joueurs du club.

Comptabilisation des points

Le club organisateur s'engage à faire remonter les points de chaque joueur inscrit au responsable de la CJ75 en respectant le barème suivant :

- Gagnant du tournoi (ou premier si en poules) : 4 points
- Finaliste (ou second si en poules) : 3 points
- Demi-Finaliste : 2 points
- Sortie de poules (autre que finale ou demi-finale) : 1 point
- Un Bonus de 5 pts sera attribué aux joueurs passant de la série « honneur » à la série « excellence » en cours de saison (bonus ajouté dans le total des points « honneur »).

Modifications

Le Comité 75 se réserve le droit de faire des avenants au présent règlement en cours de saison, s'il y a nécessité de le faire et après délibération au sein de son conseil d'administration, en particulier dans le cas de litiges non pris en charge par cette version.

ANNEXE 1

Calendrier prévisionnel pour la saison 2021-2022 au 22/10/2021.

	DATE (sur une ou deux journées)	Club positionné	Formule choisie
CDJ Etape 1	19 décembre 2021	SF	?
CDJ Etape 2	15 Janvier	RCF	Benjamin/minime/cadet
CDJ Etape 3	16 Janvier	APSAP	Benjamin/minime/cadet
CDJ Etape 4	19/20 mars	ESC11	?